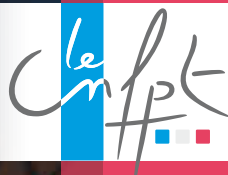




COMPTES RENDUS

DONNÉES 2015

DÉLÉGATION DU CNFPT



QUAND LES TALENTS
GRANDISSENT,
LES COLLECTIVITÉS
PROGRESSENT

ÉDITORIAL DU DÉLÉGUÉ



PATRICE CALMEJANE,
DÉLÉGUÉ DU CNFPT
PREMIÈRE COURONNE
MAIRE DE VILLEMOMBLE

Une année marquée par la très forte progression des demandes de formation, notamment en intra-collectivité : 221 734 jours de formation stagiaires organisés, 90 129 acceptés, soit près de 9 300 stagiaires acceptés de plus qu'en 2014.

La délégation s'est montrée réactive face aux évolutions des collectivités et de leur environnement, ainsi qu'aux besoins de leurs agent.e.s. Des actions spécifiques ont été développées dans divers domaines tels que la réforme territoriale, les conséquences du changement climatique et les enjeux de la préservation de l'environnement ou encore la mise en œuvre de l'entretien professionnel et la problématique du reclassement et de l'orientation choisie, également sur la formation des membres des CHSCT et les formations PRAP, sur les formations préalables à l'armement et de séances d'entraînement au tir pour les policier.ère.s municipaux.ales et enfin, sur les préparations aux concours et examens professionnels avec, par exemple, 870 stagiaires inscrit.e.s pour la seule préparation de rédacteur.rice.

La délégation a noué et développé de nombreux partenariats, avec notamment :

- le SIRESCO, pour la mise en œuvre de formations pratiques pour les cuisinier.ère.s de collectivité ;
- la Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale ;
- l'ANLCI, afin de renforcer son offre de lutte contre l'illettrisme ;
- la Ville de Paris, pour des formations conjointes qui ont rencontré un vif succès.

Le travail en réseau avec les professionnel.le.s de collectivités s'est poursuivi pour analyser et adapter l'offre de formation à l'évolution des métiers et des compétences : management, action éducative, services techniques... La délégation a par ailleurs diversifié et adapté son offre de formation et de services dans les domaines des marchés publics, des services à la population et de la police municipale, avec des formations de formateur.rice.s.

Le CFA des métiers territoriaux a accueilli la 11^e promotion de sa section d'auxiliaires de puériculture. La 2^e promotion de la section de cuisinier.ère.s de collectivité territoriale a débuté en septembre dernier. De plus, les apprentis ont remporté le prix du développement durable lors des Apprentiscènes, organisées par la région Île-de-France.

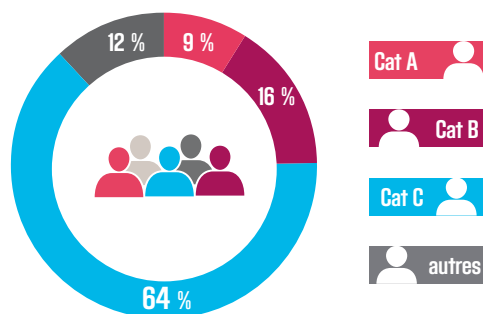
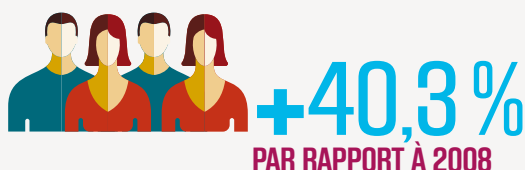
Je remercie l'ensemble des collaborateur.rice.s de la délégation pour leur mobilisation au quotidien, afin que l'action de notre établissement se poursuive, au service des collectivités et de leurs agent.e.s.

NOTRE ACTION EN QUELQUES CHIFFRES

Une activité formation en constante augmentation depuis 2008, qui a connu une hausse significative en 2015 : les demandes de formation n'ont jamais été aussi importantes.

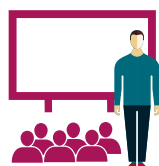
76 348

STAGIAIRES PRÉSENT.E.S EN 2015



Un effort constant pour mieux répondre aux besoins des agent.e.s de catégorie C qui représentent 64 % de la part des agent.e.s formé.e.s contre 48,9 % en 2008.

UNE FORMATION POUR TOUS



6 698

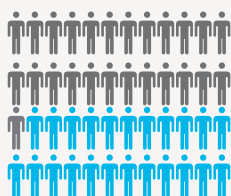
SESSIONS DE FORMATION

UN NOMBRE TOUJOURS CROISSANT DE SESSIONS DE FORMATION : 17,4 % PAR RAPPORT À 2014



19 104

JOURNÉES FORMATIONS ORGANISÉES
+ 32,5 % PAR RAPPORT À 2008



949

INTERVENANTS
DONT 48% DE TERRITORIAUX

13 %

TAUX D'ABSENTÉISME
STABLE PAR RAPPORT À 2014

68 %

15 %

7 %

8 %

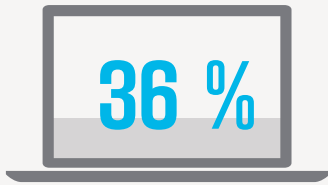
2 %



68 % des journées de formation stagiaire (JFS) réalisées par la structure concernent des agent.e.s provenant de communes.

La répartition des JFS réalisées par type de collectivité correspond à la répartition du nombre d'agent.e.s à former dans chaque type de collectivités du territoire de la Première Couronne.

UNE ACTION TOURNÉE VERS TOUS LES TYPES DE COLLECTIVITÉS



DES JOURS FORMATION STAGIAIRES

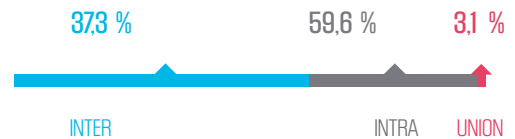
concernent les agent.e.s de la filière technique. La part des autres filières est respectivement de **31 %** pour la filière administrative, **12 %** pour la filière sanitaire et sociale, **10 %** pour les filières animation et sportive, **7 %** pour la filière sécurité et **3 %** pour la filière culturelle.

UN MEILLEUR ÉQUILIBRE ENTRE FILIÈRES GRÂCE À UNE PROGRESSION DE LA FILIÈRE TECHNIQUE

13 439 JOURS DE FORMATION CONTINUE

Les formations en intra-collectivité et en union de collectivités n'ont cessé de progresser depuis 2008 : **+ 74 %**

DONT



3 395

AGENT.E.S DU TERRITOIRE

ont suivi des formations dans les instituts

FORMATION DES AGENT.E.S DE LA CATÉGORIE A DU TERRITOIRE DANS LES INSTITUTS (INSET ET INET)

✓ 1,42

RATIO DE SERVICE RENDU PAR LA DÉLÉGATION PREMIÈRE COURONNE

Ce ratio mesure le rapport entre le nombre de jours de formation organisés et le nombre d'agent.e.s à former. Le ratio de service rendu pour la strate des très grandes délégations régionales du CNFPT s'élève en moyenne à **1,34**.

NOS ACTIONS À VOS CÔTÉS

AGIR POUR GARANTIR L'ACCÈS DE TOU.TE.S LES AGENT.E.S À LA FORMATION

RAPPROCHER LE LIEU DE FORMATION DU LIEU DE TRAVAIL

Les formations en intra-collectivité et en union de collectivités constituent une modalité d'organisation favorisant l'accès des agent.e.s à la formation et permettant aux collectivités de bénéficier de dispositifs spécifiques adaptés à leur contexte et à leurs besoins. Depuis 2008, la part des stages intra n'a cessé d'augmenter régulièrement : elle représente aujourd'hui 63 % de notre activité de formation continue. Au vu de cette tendance et au regard de ses moyens, tant budgétaires qu'humains, la délégation de Première Couronne a amorcé en 2015 une réflexion pour réguler les demandes de formation en intra et garantir un niveau satisfaisant de réponses aux demandes de formation en inter-collectivités.

PALLIER LES DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT SUR DES MÉTIERS EN TENSION ET CONTRIBUER À L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES

La formation par l'apprentissage

Le Centre de formation d'apprentis (CFA) des métiers territoriaux du CNFPT d'Île-de-France prépare depuis 2008 des jeunes âgé.e.s de 17 à 25 ans au diplôme d'État d'auxiliaire de puériculture. Il a accueilli en 2015 sa 11^e promotion.

En parallèle, le CFA a ouvert avec succès, en septembre 2014, une section de préparation au CAP « cuisinier.ère de collectivité territoriale », en partenariat avec l'École de Paris des métiers de la table, du tourisme et de l'hôtellerie (EPMTTH). La 2^e promotion comprend 20 apprenti.e.s sélectionné.e.s. Une réflexion a également été amorcée en 2015 pour mettre en place des formations en apprentissage dans le domaine des espaces verts. Par ailleurs, les pouvoirs publics ont porté une attention particulière à notre CFA : visite de madame la sénatrice Catherine Di Falco dans le cadre de son rapport sénatorial ; vif intérêt du ministre de l'Agriculture pour un déploiement national du dispositif spécifique des cuisinier.ère.s de collectivité territoriale conçu par notre centre.

Le dispositif des emplois d'avenir

De nombreuses collectivités territoriales se sont impliquées dans le dispositif des emplois d'avenir. Grâce à la cotisation additionnelle de 0,5 %, les emplois d'avenir ont accès à l'intégralité de notre offre de formation ainsi qu'à des actions spécifiques. La délégation a également organisé, en novembre 2015, une journée de sensibilisation intitulée « La VAE : une opportunité pour la qualification des emplois d'avenir ? » pour sensibiliser les services RH ainsi que les jeunes aux objectifs du dispositif : favoriser l'apprentissage d'un métier et la préparation d'un diplôme.



AGIR POUR QUE LA FORMATION CONSTITUE UN LEVIER D'ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE ET DE CARRIÈRE

DÉVELOPPER LA FONCTION ORIENTATION DES STAGIAIRES

Les préparations aux concours

Préparer un concours constitue un véritable projet d'évolution de carrière qui s'inscrit dans une démarche globale d'orientation et de formation. La délégation régionale s'est engagée en 2015 dans le déploiement d'une offre élaborée au niveau national concernant, dans un premier temps, les dispositifs de préparations aux concours et examens professionnels de catégorie C programmés au premier semestre 2017. Les évolutions essentielles portent sur :

- l'organisation d'un test préalable d'orientation commun à l'ensemble des agent.e.s de catégorie C, toutes filières confondues ;
- la proposition d'un parcours de formation adapté à chaque agent.e selon les résultats obtenus au test. 867 agent.e.s étaient présent.e.s au premier test d'orientation du 26 novembre 2015. Les résultats sont les suivants :
 - 526 agent.e.s pouvaient entrer directement en formation de préparation à un concours ou à un examen professionnel,
 - 87 agent.e.s se sont vu.e.s proposer un dispositif de formation « Tremplin » permettant de renforcer les capacités en expression écrite, analyse, synthèse, voire en mathématiques et d'intégrer, sous réserve de validation, le dispositif de préparation,
 - 254 agent.e.s étaient orienté.e.s vers un parcours de formation de remise à niveau à définir avec le service formation de la collectivité.

Les formations « Tremplins »

Ce dispositif est proposé aux agent.e.s ayant obtenu entre 9 et moins de 10 au test d'orientation. Il vise à renforcer les capacités en expression écrite, analyse, synthèse, voire en mathématiques afin d'intégrer, après validation en fin de parcours, une préparation à un concours ou à un examen professionnel dans de bonnes conditions. 87 agent.e.s ont été orienté.e.s vers les stages tremplins en mathématiques et/ou en français :

- 15 agent.e.s vers les deux modules ;
- 33 agent.e.s vers le module français uniquement ;
- 39 agent.e.s vers le module mathématiques uniquement.

Une nouvelle offre inter collectivités spécifique, pour les agent.e.s en situation de reclassement.

Cette action s'inscrit dans une logique d'améliora-

tion de la fonction orientation des stagiaires. Le dispositif proposé vise essentiellement un meilleur accompagnement des agent.e.s inscrit.e.s dans un projet « contraint » de mobilité pour des raisons thérapeutiques ou organisationnelles.

Co-construite avec des responsables formation et/ou chargé.e.s de la mobilité au sein des collectivités de notre territoire, cette offre de formation s'inspire des projets menés en intra-collectivité.

Ce dispositif se déroule en deux temps :

- un entretien préalable à la formation ;
- le stage « Reclassement : construire son changement professionnel ».

S'agissant d'un dispositif particulier, la délégation de Première Couronne a proposé des modalités permettant aux agent.e.s de partager avec leur service formation, les différentes étapes de leur parcours :

- un questionnaire préalable à l'inscription complété par l'agent.e en lien avec son service RH ;
- un entretien individuel avec chaque personne inscrite afin de mieux connaître ses attentes, son profil, pour faciliter la composition des groupes. Quatre groupes ont bénéficié en 2015 de cette formation d'une durée de 8 jours, à raison de 2 jours par mois.



TEMOIGNAGES

« Le parcours d'accompagnement des agent.e.s en situation de reclassement proposé par le CNFPT m'a permis de découvrir les métiers administratifs et de m'ouvrir aux autres. »

« Je me suis sentie accompagnée dans la préparation de mon projet professionnel. »

« Cela m'a permis de mieux me connaître et de voir plus clair dans mes choix. »

« J'ai acquis de la confiance en moi pour la concrétisation de mon projet professionnel. »

« Après le mal-être causé par la perte de mon emploi, cette formation m'a apporté le bien-être. »

« Je me sens prête à être une professionnelle épanouie et accomplie dans le domaine administratif. »

LA LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME : UNE ACTION PRIORITAIRE

L'expertise acquise par la délégation de Première Couronne en matière de prévention et de lutte contre l'illettrisme est aujourd'hui pleinement reconnue. En 2015, son offre de formation s'est diversifiée pour mieux couvrir le champ du repérage de l'illettrisme et pour inciter les collectivités à ériger la lutte contre l'illettrisme en politique publique locale.

« Repérer les personnels en situation d'illettrisme » : un nouveau stage à l'attention des encadrant.e.s

Le repérage de l'illettrisme constitue une dimension importante dans le management ainsi qu'un enjeu clef dans la problématique du traitement de l'illettrisme. Or, les encadrant.e.s sont souvent démunis pour détecter ces situations et mettre en œuvre, en lien avec les acteur.rice.s de l'organisation, des actions de formation appropriées en direction des agent.e.s concerné.e.s. Ce nouveau stage vise à sensibiliser les encadrant.e.s à la prise en compte de la spécificité de ces publics dans leur mode de management, pour un meilleur accompagnement des agent.e.s dans leur démarche de formation et d'évolution professionnelle. Cette action a suscité de nombreuses demandes d'intra.

13 février 2015 - Journée d'actualité « La lutte contre l'illettrisme : un axe majeur des politiques locales »

Une cinquantaine de personnes ont participé à cette initiative organisée en partenariat avec l'agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI), Agir ensemble contre l'illettrisme et Défi Métiers. Les actions de lutte contre l'illettrisme engagées par les collectivités territoriales ont prioritairement concerné leur personnel. Les agent.e.s territoriaux.ales ont ainsi été les premier.ère.s bénéficiaires des dispositifs de formation mis en place par la délégation. Au regard de l'expérience des services RH dans ce domaine et de l'expertise acquise par notre délégation, les collectivités territoriales ont été invitées à réfléchir avec le CNFPT sur la dimension de politique publique que recouvre aussi la lutte contre l'illettrisme, et les actions à entreprendre pour doter les agent.e.s au contact du public des compétences nécessaires afin de faciliter l'accueil, le repérage et l'orientation des personnes.

Professionaliser les ressources internes des collectivités pour mieux répondre aux besoins de formation en matière de lutte contre l'illettrisme

Depuis plus d'une dizaine d'années, la délégation de Première Couronne a développé une offre de formation en direction des agent.e.s en situation d'illettrisme ou ayant des besoins de remise à niveau en français et/ou mathématiques. Le volume important de demandes dans ces domaines a conduit la délégation à proposer aux collectivités des dispositifs visant à développer la fonction d'intervenant.e interne. Pour permettre à ces dernier.ère.s de développer des compétences pédagogiques, deux nouvelles formations ont été expérimentées dès l'automne 2015 :

- un itinéraire de formation de formateur.rice, axé sur l'animation de stages de lutte contre l'illettrisme et d'apprentissage du français en contexte professionnel ;
- un stage portant sur l'animation de formations de remise à niveau en français et/ou en mathématiques, ciblées sur les pré-requis nécessaires aux tests d'orientation CNFPT pour les préparations aux concours et examens de catégorie C et B.

POURSUIVRE LA DIVERSIFICATION DES MODALITÉS DE FORMATION

Les dispositifs combinant journées d'actualité et séances d'échanges de pratiques facilitant la mutualisation des expériences et actions de formation se sont développés. Les journées de retour d'expériences, instaurées pour mesurer la mise en application des acquis suite à la formation sont très favorablement accueillies.

DÉVELOPPER LES RÉSEAUX DE PROFESSIONNEL.L.E.S

Des réseaux de professionnel.le.s sont régulièrement réunis pour mieux appréhender les évolutions des métiers et des compétences et construire une offre de formation adaptée. Par exemple, le service de formation « Management, pilotage et gestion des ressources » a réuni régulièrement des représentant.e.s des collectivités avec lesquels il a collaboré pour vérifier la cohérence de l'offre de formation du domaine management, au regard des besoins d'accompagnement des collectivités et des agent.e.s.



EXEMPLES DE JOURNÉES D'ACTUALITÉ ET D'ATELIERS ORGANISÉS EN 2015

13 FEVRIER - La lutte contre l'illettrisme : un axe majeur des politiques publiques locales

2 MARS - Les élections départementales : actualité juridique

6/7 **6 MAI** - Atelier Enfance, éducation, jeunesse - Rencontre

autour de l'offre de formation 2016

12 MAI - Atelier créatif Favoriser l'innovation managériale par la formation

21 MAI - Les pouvoirs de police en matière d'espaces publics : des préconisations aux sanctions

5 NOVEMBRE - Ateliers des territoires - Action publique locale : quelle nouvelle organisation dans un contexte de tensions financières accrues ?
27 NOVEMBRE - La VAE : une opportunité pour la qualification des emplois d'avenir ?



FOCUS SUR UNE ACTION FORMATION PRATIQUE ET RESTAURATION COLLECTIVE : UN PARTENARIAT INNOVANT AVEC LE SIRESCO

En 2015, les agent.e.s de production et de distribution des repas ont pu bénéficier d'un atelier pédagogique mis à la disposition de la délégation du CNFPT par le Syndicat intercommunal pour la restauration collective (SIRESCO). Grâce à ce partenariat, la délégation a initié de nouvelles modalités de formations pratiques. Jusqu'à présent, ce type d'action ne pouvait se dérouler qu'au sein des collectivités, faute d'un plateau technique dédié et facilement accessible aux stagiaires.

Situé à Bobigny sur le site de production du Siresco, cet atelier pédagogique se compose d'un local aménagé en plusieurs espaces techniques :

- une zone de préparation chaude ;
- une zone de préparation froide ;
- une zone de plonge et de rangement ;
- un sas pour la gestion des déchets.

Des vestiaires et des sanitaires complètent l'équipement.

L'atelier pédagogique dispose d'une capacité d'accueil en simultané de 16 personnes. Cependant, le CNFPT a opté pour des groupes de 12 participant.e.s pour garantir aux stagiaires des conditions d'apprentissage optimales.

Le plateau technique du Siresco permet de rassembler l'ensemble des phases du « process » de production de restauration collective en liaison froide. Il est donc particulièrement adapté aux situations de travail vécues par les agent.e.s.

L'objectif de ce nouveau partenariat vise à proposer à l'ensemble des agent.e.s de la restauration collective (production, distribution, logistique...) des possibilités de professionnalisation par des formations pratiques adaptées.

NOS ACTIONS À VOS CÔTÉS

AGIR EN LIEN AVEC LES ACTEURS RICE.S DU TERRITOIRE DANS UN CONTEXTE DE FORTE ÉVOLUTION

DÉVELOPPER UNE OFFRE EN DIRECTION DE L'ENCADREMENT, NOTAMMENT DE L'ENCADREMENT SUPÉRIEUR

La collaboration de la délégation régionale avec le réseau des instituts s'est poursuivie en 2015 :

- accueil, chaque mois, des « Mercredis de l'INET », à Pantin. Y sont abordées des thématiques globales à destination des cadres territoriaux.ales ;
- participation aux ateliers du territoire dans le cadre de la réforme et de l'évolution territoriale des collectivités, qui constituent des espaces de réflexion avec l'encadrement supérieur à propos des conséquences de ces évolutions sur l'organisation et le fonctionnement des collectivités territoriales.

CONTRIBUER, GRÂCE À LA FORMATION, À LA RENCONTRE ET À L'ÉCHANGE DES CADRES TERRITORIAUX.ALES IMPLIQUÉ.E.S DANS LA CONSTRUCTION DU GRAND PARIS

Le CNFPT et la Ville de Paris poursuivent depuis 2012 un partenariat qui comprend à la fois l'organisation de formations conjointes et l'échange de places de formation entre les deux institutions pour favoriser les échanges entre les cadres de la Ville de Paris et ceux des collectivités de la Première Couronne. C'est dans ce même objectif que la délégation régionale a mis en place le cycle de formation « Les collectivités territoriales face au changement climatique et aux enjeux de préservation de l'environnement » conçu en partenariat avec les syndicats urbains localisés à Paris (EPTB Seine Grands Lacs, SIGEIF, SEDIF, SIPPEREC, SIFUREP, SIAAP, SYCTOM). Les thèmes retenus permettent aux DGS et DGA intéressé.e.s d'être à la pointe de l'information sur les besoins d'adaptation de leurs équipes aux nouvelles compétences dévolues aux collectivités (loi MAPAM, lutte contre les inondations, lutte contre le réchauffement climatique..).



LES ENJEUX DE PARIS CLIMAT 2015 (COP21)

UN ÉVÈNEMENT QUI A REÇU LE LABEL « TOUS ENSEMBLE POUR LE CLIMAT »

Lors de la séance du cycle de formation « Les collectivités territoriales face au changement climatique et aux enjeux de préservation de l'environnement » organisée le 10 septembre 2015, la délégation a eu le plaisir d'accueillir Jean-Christophe Victor, chercheur, auteur et présentateur du magazine de géopolitique « Le Dessous des Cartes » sur Arte, pour une séance spéciale sur les enjeux de Paris Climat 2015. La journée a été officiellement labellisée par le Gouvernement dans le cadre de la préparation de la COP 21 et la délégation a ensuite été invitée par la ministre de l'Écologie à un événement réunissant les porteur.se.s de projets labellisés.



AGIR EN ENGAGEANT DES ACTIONS EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT DURABLE

PROMOUVOIR LES PRINCIPES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LA FORMATION

La problématique du développement durable dans ses dimensions économique, sociale et environnementale, est introduite dans l'ensemble de nos actions de formation.

En 2015, une action spécifique aux formations d'intégration des agent.e.s de catégorie C a été engagée auprès des formateurs. À l'issue des deux jours de formation organisés à leur attention, un groupe de travail a été constitué pour rédiger des préconisations. Des fiches pratiques ont ensuite été élaborées pour permettre aux intervenant.e.s d'aborder la problématique du développement durable dans le cadre des trois rubriques de la

formation d'intégration des agent.e.s de catégorie C : les collectivités et la mission de service public, la fonction publique territoriale et la formation.

AMÉLIORER NOS CONDITIONS D'ACCUEIL ET D'ACCESSIBILITÉ

Le programme des travaux d'amélioration initiés en 2014 avec la rénovation de la salle du self-service et le réaménagement de l'espace d'accueil s'est poursuivi en 2015 pour notamment diminuer notre impact carbone et nos consommations énergétiques. D'importants travaux ont été engagés sur nos sites pour répondre aux normes « accessibilité handicap » de nos bâtiments.

AGIR EN ACCOMPAGNANT LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DANS LA MISE EN ŒUVRE DE LEUR POLITIQUE RH ET DE FORMATION

FAVORISER LES ÉCHANGES DE PRATIQUES ENTRE PROFESSIONNEL.L.E.S DES RH ET DE LA FORMATION

Les ateliers d'échanges de pratiques, organisés depuis 2009 par le biais des équipes territorialisées, réunissent les professionnel.le.s des ressources humaines pour favoriser la mutualisation des expériences des collectivités. Ces initiatives se sont concrétisées par la co-production de plusieurs guides sur des problématiques RH partagées : la prévention des risques psychosociaux, l'absence au travail, le reclassement. La mutualisation des expériences des collectivités qui ont participé aux ateliers portant sur l'entretien professionnel ainsi que sur la qualité de leurs échanges et de leurs travaux, a abouti, début 2015, à la publication d'un guide.

PRIVILÉGIER LA RELATION AVEC LES RESPONSABLES FORMATION

Les rencontres régulièrement organisées par la délégation avec ce réseau de professionnel.le.s permettent, au-delà de la communication d'informations générales, d'échanger, de manière pragmatique, sur des sujets concrets.

Les synthèses qui résultent de ces travaux constituent ainsi des outils que chaque responsable formation peut s'approprier pour enrichir ses pratiques, tout en les adaptant au contexte de sa collectivité.

3 février et 24 mars 2015 - Réunions communes responsables formation et référent.e.s informatiques pour préciser les modes de dématérialisation des inscriptions aux stages intra-collectivité.

10 mars 2015 - Travaux collectifs sur la question de l'identité professionnelle de l'agent.e public.que.

16 juin 2015 - Les modalités de collaboration entre les collectivités et le CNFPT.

17 novembre - Présentation de l'offre 2016.

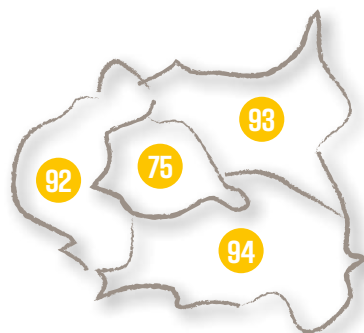
L'IDENTITÉ PROFESSIONNELLE DE L'AGENT.E PUBLIC.QUE

UN EXEMPLE DE RÉFLEXION COLLECTIVE

Ce thème pose la question de l'accompagnement des personnels en situation d'intégration professionnelle : emplois d'avenir, personnels de l'animation, personnels en voie de professionnalisation. Certain.e.s agent.e.s connaissent des situations professionnelles difficiles, susceptibles d'engendrer un comportement inadapté en milieu professionnel ou en formation. Ce thème a été traité à partir d'expériences et les travaux en ateliers ont abouti à des propositions de formation et à l'élaboration de plans d'actions. Mener une réflexion commune sur ces questions a permis un repérage des démarches respectives que le CNFPT et les collectivités pouvaient envisager pour agir en complémentarité.

RENFORCER LE PARTENARIAT AVEC TOUTES LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DE LA PREMIÈRE COURONNE

La mise en œuvre, en 2008, d'une organisation en équipes territorialisées par département a favorisé la mutualisation des connaissances sur les collectivités territoriales. Elle a aussi favorisé la mutualisation des besoins de formation et permis le développement de formations en union de collectivités. En 2015, la délégation a amorcé la réflexion pour faire évoluer cette organisation et l'adapter au nouveau schéma institutionnel de notre territoire.



PROPOSER UNE OFFRE DE SERVICE AU PLUS PRÈS DES TERRITOIRES

Les équipes territorialisées 92, 93, 94 et 75 entretiennent des relations privilégiées avec les collectivités de leurs départements respectifs, les accompagnent dans la mise en œuvre de leur politique ressources humaines et contribuent, en lien avec les services de formation, à l'organisation des formations d'intégration et de professionnalisation en intra-collectivité. Pour contribuer à renforcer la relation partenariale de la

délégation avec les collectivités, les équipes territorialisées ont également pour vocation :

- de communiquer avec les collectivités, en assurant, entre autres, une rencontre annuelle avec chacune d'entre elles et en favorisant les échanges de pratiques entre collectivités ;
- de contribuer à l'analyse des besoins, de répondre aux demandes des collectivités, aussi bien en matière d'accompagnement que de formation.

LES RENCONTRES ANNUELLES

UN TEMPS PRIVILÉGIÉ D'ÉCHANGES ET DE DIALOGUE ENTRE LA DÉLÉGATION DE PREMIÈRE COURONNE ET TOUTES LES COLLECTIVITÉS DU TERRITOIRE

Chaque début d'année, les équipes territorialisées se mobilisent pour rencontrer toutes les collectivités de leur département. Ce désormais traditionnel rendez-vous avec les équipes ressources humaines et formation contribue à renforcer la relation partenariale de la délégation avec les collectivités. Ces temps privilégiés d'échanges se révèlent riches d'enseignement sur le contexte des collectivités, les enjeux, leurs projets et les besoins en formation de leurs personnels.

À la veille de l'installation de la métropole du Grand Paris, ce dernier point s'est avéré stratégique pour accompagner les collectivités dans le repérage et la définition de leurs nouvelles compétences. C'est forte de cette connaissance du terrain, et grâce aux relations privilégiées tissées par les équipes territorialisées, que la délégation peut construire une offre de formation adaptée et des modalités d'accompagnement des politiques RH pertinentes, au regard de cette évolution majeure.



VOS CORRESPONDANTS TERRITOIRES

TERRITOIRE 92

Ysabel BOURGUEIL

ysabel.bourgueil@cnfpt.fr

TERRITOIRE 93

Christophe LEMOINE

christophe.lemoine@cnfpt.fr

TERRITOIRE 94

Jean-Michel GOUSTOUR

jeanmichel.goustour@cnfpt.fr

TERRITOIRE 75

Sophie CASTELL

sophie.castell@cnfpt.fr

POUR MIEUX VOUS ACCOMPAGNER

Une équipe de 124 personnes est à l'écoute des besoins des agent.e.s territoriaux.ales et contribue à la formation des personnels territoriaux. Un réseau d'un millier d'intervenant.e.s recruté.e.s par les conseiller.ère.s formation pour l'animation des sessions de formation, en fonction de leur expertise et de leurs compétences pédagogiques.

DES LOCAUX ADAPTÉS À LA FORMATION ET AU PLUS PRÈS DES AGENT.E.S



LE SITE DE PANTIN

La construction des locaux de la délégation a été achevée en 1997. Ce bâtiment a été spécialement conçu pour la formation, par l'architecte Laurent Meyer. Il offre une capacité d'accueil de 800 stagiaires par jour et comprend : 47 salles de formation, dont certaines spécialement équipées pour les stages informatiques ou pour les visioconférences ; 1 salle multi-média ; 1 centre de ressources documentaires ; 1 amphithéâtre de 120 places ; 1 self-service et 1 cafétéria.



LE SITE D'ISSY-LES-MOULINEAUX

Des sessions de formation y sont également programmées pour faciliter l'accès à la formation des agent.e.s exerçant leurs fonctions et/ou résidant dans le département des Hauts-de-Seine. En 2015, une importante réflexion a été engagée pour rénover les locaux et améliorer la qualité d'accueil des stagiaires. Pendant les travaux qui débuteront en janvier 2017, les formations se dérouleront dans un site à proximité. Le CFA des métiers territoriaux du CNFPT y est également installé et dispose de salles de formation adaptées à la préparation au DE d'auxiliaire de puériculture par l'apprentissage. Le CFA accueille aussi les apprenti.e.s cuisinier.ère.s de collectivités territoriales.

NOS COORDONNÉES

DÉLÉGATION PREMIÈRE COURONNE

145, avenue Jean Lolive - 93 695 PANTIN
cedex

tél. : 01 41 83 30 00 - fax : 01 41 83 30 10
ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

CENTRE DE FORMATION D'ISSY-LES-MOULINEAUX

165, rue Jean-Jacques Rousseau
92130 Issy-les-Moulineaux
Tél. : 01 46 48 03 20

CFA DES MÉTIERS TERRITORIAUX

165, rue Jean-Jacques Rousseau
92130 Issy-les-Moulineaux
Tél. : 01 46 48 46 30



LE CENTRE DE RESSOURCES DOCUMENTAIRES (CRD), UN ESPACE OUVERT AUX AGENT.E.S TERRITORIAUX, ALES ET AU GRAND PUBLIC

Le CRD met à disposition du public un fonds spécifique aux collectivités territoriales comportant des dossiers documentaires, des ouvrages et des usuels. Basé à Pantin, le CRD comporte également une unité documentaire dans le centre de formation d'Issy-les-Moulineaux.

Une cellule d'informations concours permet de consulter les annales, des bibliographies ainsi que des fiches de présentation des concours organisés par le CNFPT et le CIG.

Tél. : 01 41 83 30 64
ouvert les lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 17h30 et
le mardi de 13h à 17h30



CONTACTEZ LE RÉSEAU DES INSTITUTS

INSET d'ANGERS

rue du Nid de Pie
BP 62020
49016 Angers Cedex 01

INSET de NANCY

1, boulevard d'Austrasie - BP 20442
54001 Nancy cedex

INSET de MONTPELLIER

76, place de la Révolution Française
34965 Montpellier cedex 2

INSET de DUNKERQUE

Halle aux sucres
9003, route du quai Freycinet 3 -
BP 5251 - 59379 Dunkerque cedex 1

INET

2a, rue de la Fonderie
BP 20026
67080 Strasbourg cedex

ÉVÉNEMENTS

Septembre 2015 : Course La Parisienne

Pour la troisième année consécutive, les agentes des délégations franciliennes et du siège du CNFPT ont participé à cette course dédiée à la lutte contre le cancer du sein. En 2015, l'équipe du CNFPT a obtenu la 4^e place au Challenge Entreprises.



3^e trimestre 2015

Exposition dans le hall de la délégation, conçue par le Pavillon de l'Ermitage : Grands décors de l'est parisien, la III^e République à l'oeuvre - 1870-1940.



5 novembre 2015

Action publique locale : quelle nouvelle organisation dans un contexte de tensions financières accrues ? Un atelier des territoires, organisé par la délégation.

De gauche à droite :

Vincent DE BRIANT - maître de conférences à l'Université Paris Est Créteil/LIPHA, Co-responsable du Master Gestion des territoires ; David ALCAUD - expert et consultant ; Simon RONAI - agrégé de géographie, diplômé de Sciences Po, directeur du bureau d'études ORGECO ; Isabelle TRIMAILLE, cheffe de projet auprès du directeur du CNFPT Première Couronne.

DÉLÉGATION DU CENTRE NATIONAL DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
145, AVENUE JEAN LOLIVE 93695 PANTIN CEDEX
T. : 01 41 83 30 00 – F : 01 41 83 30 10
WWW.CNFPT.FR GÉOLOCALISATION PREMIÈRE COURONNE
